# Bossey

Bulletin municipal 2022

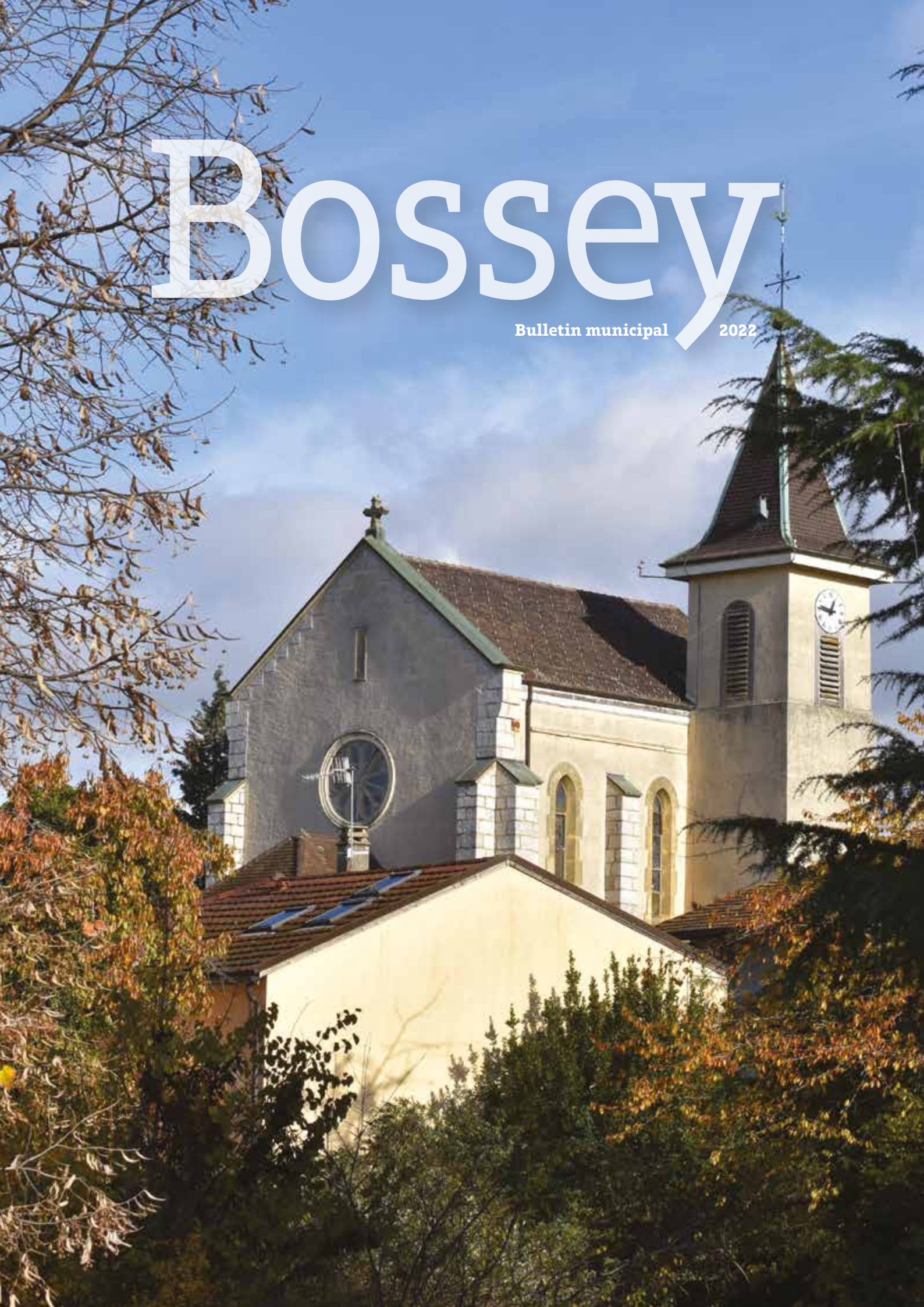

*« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre.»*
*Winston CHURCHILL*

*« L'homme est le seul animal qui butte plusieurs fois sur la même pierre.»*
*Proverbe flamand*

# Le mot du maire

**Jean-Luc PECORINI**

*Chers Bossatis, chers amis,*

*Nous vivons à l'aube de cette nouvelle année une période difficile, compliquée voire angoissante. Chaque citoyen ressent à sa mesure les conséquences d'une situation géopolitique dramatique. Énergie, pouvoir d'achat, inflation, ralentissement économique, etc. Inutile d'en rajouter, les médias s'en occupent et participent à assombrir heure par heure notre moral.*

*La Commune, le Conseil Municipal et votre serviteur subissent de plein fouet cette crise. Alors quels sont nos choix ? Quelle doit être notre attitude ?*

- *L'attentisme : une forme de laisser faire, laisser passer, attendre que tout se précise pour prendre des décisions, pire encore « après moi le déluge » soit, on ne change rien, on verra bien.*
- *La débandade : on arrête tout, on coupe tout. Plus aucun projet, plus d'investissement. C'est la sanctuarisation de la récession. C'est la fin proche des entreprises et des artisans qui travaillent pour les collectivités publiques, faillites, chômage en hausse, etc. Le village se rabougrit. C'est le culte de l'immobilisme, l'invitation au renoncement. Tristesse.*
- *Le pragmatisme : la définition est simple, c'est visualiser et se focaliser sur l'expérience puis avancer prudemment dans la bonne direction. Concrètement :*
  - *Les investissements prévus à court terme seront réalisés y compris ceux affectés aux loisirs et à la détente. On ne peut vivre que de morosité.*
  - *Les consignes de température seront à la baisse dans les établissements publics (école, cantine, garderie, mairie, salle de réunion... 19°C). Protégeons nos chérubins d'un bon pull : les moutons ont de l'avenir.*
  - *Concernant l'éclairage public vous avez largement contribué, il y a un an et demi à l'économie des kilowatts et à la baisse du coût des factures (50%). Montant de la réalisation : 333 981 euros, participation de la commune 179 501 euros. Ce sont vos impôts. Vous avez droit à l'éclairage. NB : si l'État venait à imposer l'extinction totale, nous respecterons la loi !*
  - *Nous diminuons le temps des illuminations de Noël d'une semaine. Cela paraît mesuré.*
  - *La commune ne luttera pas contre l'inflation en diminuant la portion des repas à la cantine. Certaines communes ont pratiqué cette méthode. Quelle horreur !*

*Bien sûr qu'à votre tour vous devez, dans votre quotidien appliquer les bons gestes. Je ne joue pas le Père Fouettard en rappelant simplement qu'en roulant moins vite vous contribuez à l'économie d'énergie et luttez contre l'inflation !*
*Voilà, chers Bossatis les quelques mots que je souhaitais vous adresser en cette période hasardeuse.*
*En espérant que l'esprit de fêtes, que les sapins ornés de boules scintillantes, que quelques blagues, éclats de rire, volailles bien dorées et autres vins gouleyants auront évacué et poussé au loin les vents mauvais pour faire place à un magnifique arc-en-ciel.*

*Meilleurs vœux.*

---

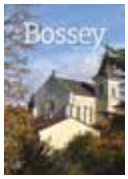


**Bulletin Municipal de Bossey 2022**
Directeur de publication : Jean-Luc PECORINI
Rédaction : Daffa DIOP, Véronique EUGENE, Sabrina GAYANT, Nathalie GOUY-PAILLIER, Nelly GRUAZ, Boris ORGEVAL.
Maquette : Christine THOMAS / Impression : CM Graphic (Pontcharra)
Crédits photos : Véronique EUGENE, Nelly GRUAZ, Sabrina GAYANT

# Sommaire


**COMMUNE**

**Finances** ..... page 3
**Commémorations** ..... page 4
**Nouveaux agents** ..... page 5
**Marché de Noël** ..... page 5
**Commerces** ..... page 6
**Fleurissement** ..... page 7
**Aménagements** ..... page 8
**Nettoyage d'automne** ..... page 8
**Biogaz** ..... page 9
**Fibre optique** ..... page 10
**La Nuit est Belle** ..... page 10
**Consignes de tri** ..... page 10

**INTERCOMMUNALITÉ**

**Tramway du Genevois** ..... page 11
**Maison du Salève** ..... page 12

**ASSOCIATIONS**

..... page 13

**À L'ÉCOLE**

..... pages 14 et 15

**CADRE DE VIE**

..... page 16

**PATRIMOINE**

**Téléphérique du Salève** ..... page 17
**Quiz** ..... page 17
**Histoire et curiosité** ..... page 18

**PORTRAIT**

**Hugo Duminil**-Copin ..... page 19

**BLOC NOTES**

..... page 20




# FINANCES

Le compte de gestion de la commune est établi par la trésorerie de Saint-Julien et est conforme au compte administratif établi par la commune : ils retracent tous les deux toutes les opérations comptables et budgétaires de la Commune. Le compte administratif est signé par le premier adjoint (Monsieur le Maire ne peut pas approuver ses propres comptes) et le compte de gestion est signé par Monsieur le Trésorier payeur de la Haute-Savoie, la trésorière de Saint-Julien et Monsieur le Maire. Ils sont ensuite adressés à la Chambre régionale des comptes avec tous les justificatifs comptables (mandats, titres, budgets, marché) pour vérification (elle se fait maintenant par un tirage au sort, on ne contrôle plus toutes les communes).

## Budget 2021

| | |
|---|---|
| Fonctionnement 2021 | |
| Dépenses exercice | 2 456 371 € |
| Recettes exercice | 2 546 847 € |
| Résultat réel 2021 | 90 476 € |
| Résultat 2020 | 594 416 € |
| Excédent fin 2021 à affecter | 684 892 € |
| | |
| Investissement 2021 | |
| Dépenses exercice | 191 704 € |
| Recettes exercice | 1 496 731 € |
| Résultat réel 2021 | 1 305 026 € |
| Résultat 2020 | 564 858 € |
| Excédent réel fin 2021 | 1 869 884 € |
| | |
| Excédent global de clôture 2021 | 2 554 776 € |

## Budget Prévisionnel 2022

Un budget 2022 orienté vers l'investissement, sous l'influence constante d'une baisse générale des dotations compensée par des efforts de réduction de dépenses pour la commune. Un choix juste, qui assure une certaine pérennité financière à notre commune qui par ailleurs bénéficie toujours d'un excédent global récurrent, preuve d'une gestion saine et rigoureuse à long terme au service des Bossatis.

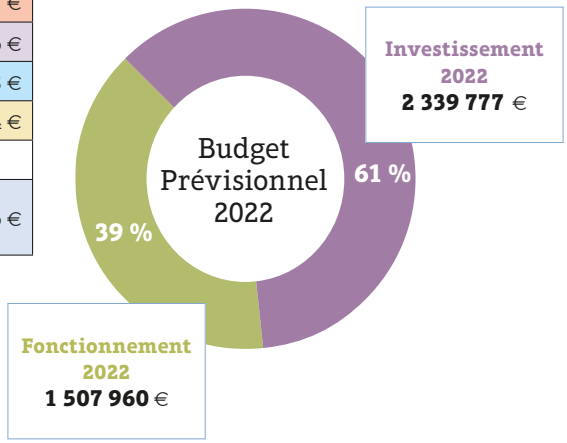


## Taux d'imposition des taxes directes locales 2022

Produit attendu 2022
**344 965** €

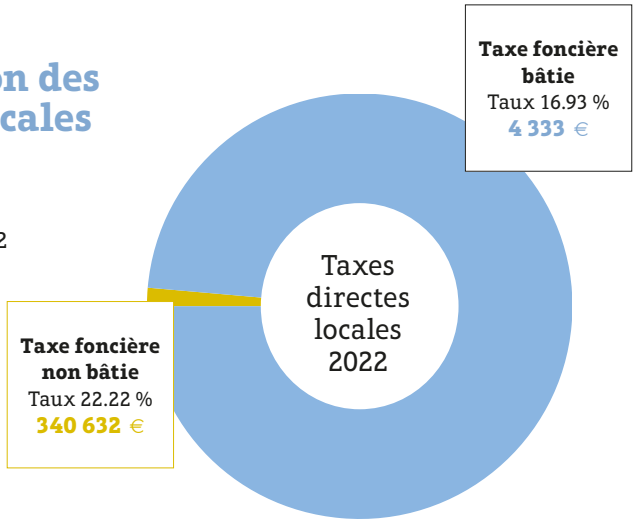

**JOURNÉE NATIONALE DU 8 MAI 2022**

# Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Extrait du message de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

*« Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon.*
*D'abord, l'unité de la France qui n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée et solidaire, que lorsqu'elle se soustrait à la fureur des dissensions et des divisions, que lorsqu'elle regroupe le meilleur d'elle-même pour construire les ambitions du Conseil Nationale de la Résistance.*
*Ensuite, le chemin de l'Europe qui fut le seul pour la réconciliation des nations européennes, qui a été façonné par les rêves de plusieurs générations successives, qui demeure celui de l'espérance dans le progrès collectif, celui du refus du nationalisme, celui d'une fraternité vivace.*
*Enfin, ce chemin de l'unité et de l'Europe n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux. Ce combat, nous le poursuivons ensemble. Inlassablement. En français. En Européens. En femmes et hommes libres. »*

**11 NOVEMBRE 2022**

# Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
## *Hommage à tous les « Morts pour la France »*

Extrait du discours de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire

*« Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car* « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », *écrivait Anatole France.*

*Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécu. […] Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la* « Der des der », *la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France. »*

## Premier Marché de Noël

Les jeudi 8 et vendredi 9 décembre 2022 s'est tenu pour la première fois le marché de Noël de Bossey, sur la place et le parvis de l'église. Ces deux soirées illuminées dans l'esprit de Noël ont permis aux visiteurs de découvrir les talents et produits des exposants Bossatis, tandis que les enfants de l'école, ravis et vêtus de leurs jolis bonnets rouges, sont venus chanter Noël le vendredi soir. Vin chaud pour nous réchauffer, huîtres et planchettes apéro pour la convivialité, ont également contribué à faire de ce marché un agréable moment de partage dans notre village. Le père noël et la neige s'y sont même invités !

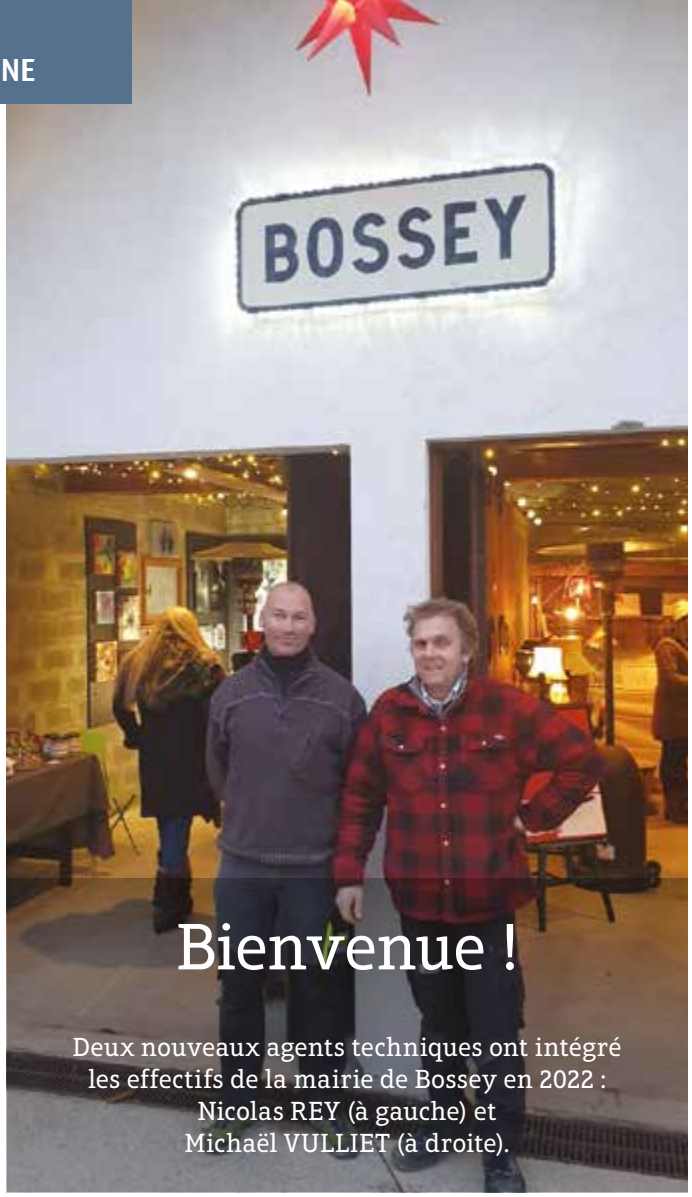


## Bienvenue !

Deux nouveaux agents techniques ont intégré les effectifs de la mairie de Bossey en 2022 : Nicolas REY (à gauche) et Michaël VULLIET (à droite).

## Remise de la Médaille du Djebel

Monsieur Gérard BRUN, 3ème Adjoint a reçu le 11 novembre 2022 la Médaille du Djebel des mains du Président des Anciens Combattants. L'Union Nationale des Combattants récompense les membres de l'Association qui ont fait preuve de mérites particuliers ou de services éclatants au sein de l'UNC en vue de son épanouissement en leur décernant une médaille associative, accompagnée d'un diplôme « La Médaille du Djebel ». Félicitations !

# L'ÉPICERIE

En octobre 2011, Jacqueline se lance dans le projet de créer une épicerie proposant différents articles de qualité. Ses années d'expérience dans l'univers des achats et sa curiosité pour les produits de bouche l'amènent tout naturellement à privilégier les produits locaux (fromages, charcuteries, fruits et légumes) et à offrir diverses spécialités italiennes. Une belle gamme de vins, bières, spiritueux et autres boissons complète l'attente des gourmets.

La place du village de Bossey et ses différents commerces est un lieu incontournable à découvrir et à faire connaître.

**L'Épicerie vous accueille**
**du lundi au samedi**

**Lundi**
**de 15h30 à 19h30**

**Mardi, mercredi, jeudi, vendredi**
**de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h30**

**Samedi**
**de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h**

**6 Place de l'Église – 74160 Bossey**

**Tél. 04 50 43 30 23**

# ESPACE HINA

Votre espace bien-être existe depuis la construction du bâtiment, il y a maintenant 11 ans. Hélène a rejoint l'aventure de ce lieu fin 2016 suivie de sa collaboratrice Perrine au printemps 2017. Depuis cette année Anaïs esthéticienne et Chaheda indépendante thérapeute agréée Asca nous ont rejointes.
Nous avons le plaisir de vous accueillir dans un espace à la décoration soignée qui évolue au rythme des saisons. Aujourd'hui, petits et grands trouveront leurs soins, ainsi nous proposons des services esthétiques classiques, soin du visage, massages personnalisés, soins du regard (réhaussement des cils, teinture des cils et sourcils...). Grâce à notre hammam nous vous proposons des séances privatisées, également des rituels de bien-être. Un service de prothésie ongulaire avec les prestations de gel, nail-art, vernis semi-permanent, vernis classique, manucure et beauté des pieds.
Un univers dédié aux 3 à 12 ans vous est proposé. Nous avons créé une carte de soin avec des produits qui leur sont spécifiques grâce à nos marques françaises partenaires Toofruit et Ouate Paris ; ainsi que deux formules anniversaire.
Un lieu au service du bien-être de toute la famille.

**Vous pouvez venir à notre rencontre**
**du Lundi au Vendredi de 10h à 20h**
**et le Samedi de 10h à 16h.**
**Un service WhatsApp est à votre disposition**
**au +33 (0)7 86 37 52 95**
**Les rendez-vous en ligne sont également disponibles**
**depuis notre site internet : www.espace-hina.fr.**

Nous vous souhaitons à toutes et à tous
une merveilleuse année à venir.

# Fleurissement et sécheresse...

Comme vous l'avez constaté, toutes les plantes n'ont pas la même résistance au manque d'eau et à la chaleur.
En effet, suite aux restrictions d'arrosage, il n'a pas été possible de suivre toutes les plantes.
Je pense qu'avec l'aide de Michaël et Nicolas, les nouveaux employés communaux, nous essaierons de planter en pleine terre, là où c'est possible, bien sûr. Une plante en pleine terre résiste mieux aux aléas météorologiques.
Pour les plantes en bacs, il existe maintenant de nouvelles variétés résistantes à la chaleur et au sec, réchauffement climatique oblige !
Celles qui ont bien résisté sont les Dipladénia, les Bégonia et bien sûr le Geranium originaire d'Afrique du Sud.
Alors à l'été prochain pour vous donner, j'espère, de nouvelles idées pour vos jardins et bacs !

*Véronique Eugène*

## Le saviez-vous ?

Cette année, nous avons planté des Cyclamen devant la mairie. Le cyclamen persicum est originaire de l'ouest de l'Asie mineure, depuis le sud-ouest de la Turquie jusqu'en Israël et en Jordanie. C'est une plante vivace tubéreuse au feuillage persistant, d'une couleur vert foncé marbré. Les fleurs mesurent de 1 à 4 cm de long et apparaissent au bout d'un long pédoncule.

D'ailleurs, une fois les fleurs fanées, la tige se courbe pour atteindre le sol et libérer ses graines.
Vous pouvez récupérer ces graines et essayer de les semer. Pour faciliter la germination, faites tremper les graines une journée, au préalable. L'obtention d'un tubercule demande un peu de temps, il faudra être patient !
Si vous récupérez des tubercules, il faut les planter de juillet à septembre en laissant émerger le dessus. Le rempotage se fait souvent durant la période estivale de dormance.
Le cyclamen de Perse peut fleurir les jardins à l'automne mais dans notre région, il ne supportera pas les températures hivernales !

Sa variété de couleurs qui s'épanouit en hiver en fait tout l'intérêt et vous pourrez la faire refleurir d'une année sur l'autre !
Cette plante fait partie de la famille des primevères : les primulacées !
Le cyclamen se plaît en pot ou jardinière. L'association avec des heuchères et des mini-cyclamens est du plus bel effet.
En extérieur, plusieurs solutions sont possibles : Cyclamen Coum ou Cyclamen de Kôs qui fleurit en hiver ; Cyclamen hederifolium ou Cyclamen de Naples qui fleurit en automne. Cyclamen purpurascens cyclamen des Alpes qui fleurit en fin été.

AMÉNAGEMENTS

# Enfilez votre tenue de sport !

## Terrain multi-sports

Bossey disposait d'un terrain multisports qui datait de plus de 20 ans. Afin de remettre en sécurité ce terrain multisports et proposer, en second temps, une aire de fitness située à côté du terrain multisports, nous avons demandé à la société Agorespace de remplacer le terrain existant par un nouveau terrain aux dimensions 30 x 15 m.

Les options suivantes ont été retenues :

- Gamme Acier Composite : intégration paysagère, solidité, gage de la pérennité de l'installation
- Sol en gazon synthétique sablé : attractif, confortable, moins traumatisant, moins bruyant et moins chaud qu'un sol en enrobé.

Cette installation permet sur une surface très compacte la pratique de loisirs de 8 sports : football, basketball, handball, tennis, volleyball, badminton, hockey sur gazon, tennis ballon ainsi que de nombreuses activités physiques.

Véritable lieu de convivialité et de rencontre, cet équipement est aussi intergénérationnel. L'Agorespace permet de développer le sport et toutes ses valeurs pour que jeunes et adultes puissent jouer ensemble et apprennent à partager l'équipement.

L'Agorespace est conçu pour être un site ultra sécurisé afin d'éviter toute blessure liée à l'équipement (pas de treillis soudé, pas de caillebotis, pas de barreaux, peu de soudures).

## Aire de fitness

Au printemps 2023, le site sera complété par une aire de fitness réalisée par la société Freetness avec les appareils suivants :

- vélo elliptique
- pédalier double senior
- barre fixe abdos

Merci à tous les usagers de respecter les lieux (dépose des déchets dans les poubelles, pas de graffitis) et le voisinage !

# Nettoyage d'automne

Dans la matinée du samedi 1er octobre 2022 a eu lieu le nettoyage d'automne de Bossey, dans la bonne humeur malgré la grisaille et la pluie qui s'étaient invitées au rendez-vous.

Des familles entières, ainsi que des employés de la municipalité et des membres du Conseil Municipal ont répondu présent et se sont portés volontaires pour nettoyer diverses zones de la commune. Un apéritif était ensuite organisé pour remercier les bénévoles et partager un moment de convivialité.

TRAVAUX

# Le biogaz, de quoi s'agit-il ?

**Le biogaz est une énergie renouvelable issue de la fermentation de matières organiques, telles que les déchets verts ou les boues d'épuration. Il est essentiellement composé de méthane.**
Il provient de la fermentation de la biomasse en absence d'oxygène. Ce processus permet de transformer en méthane et dioxyde de carbone, les hydrates de carbone, les protéines et les lipides contenus dans les déchets verts. Il en résulte un gaz d'épuration et de digestion. Une tonne de déchets organiques permet de produire entre 25 et 300 m³ de biogaz.

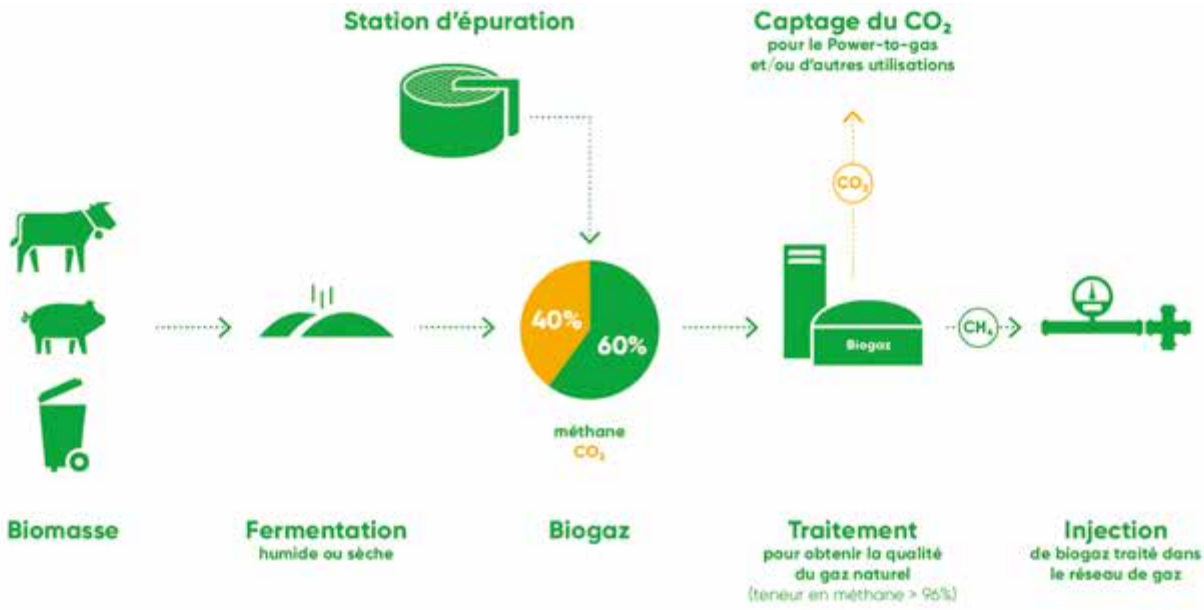

**Des travaux ont été réalisés Route de la Mollard afin de permettre le transit de biogaz de Neydens à Annemasse.**

TRAVAUX

# FIBRE OPTIQUE
## Les principes de raccordement pour les particuliers

Les principes de raccordement sont fixés par les autorités nationales responsables (ARCEP) du déploiement numérique. Ainsi, les particuliers peuvent être raccordés à la fibre optique à partir des réseaux de desserte. Le déploiement des réseaux de desserte se fait par « poche géographique ». Une fois tous les réseaux de la « poche » construits, celle-ci peut être ouverte au raccordement des services.
La couverture des communes est partielle et indépendante des limites communales. Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères, en concertation avec les communes : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit internet est le plus faible, et des critères techniques liés aux infrastructures existantes.

**Le Syane et Altitude Infra Haute-Savoie ne fournissent pas de service en direct aux particuliers et aux entreprises. Pour toute demande, contactez votre opérateur télécom. Pour connaître l'éligibilité de votre logement, rendez-vous sur**

https://fibre.syane.fr/eligibilite-de-mon-logement/

# « Moins pour plus »

Après une première version orientée astronomie et observation céleste, une seconde sur la biodiversité nocturne, cette troisième édition était axée sur les économies d'énergie. Une thématique justifiée à double titre : d'une part pour faire écho au fil rouge « Moins pour plus » des Assises européennes de la transition énergétique accueillies cette année par le Grand Genève ; d'autre part pour saluer les économies réalisées par les collectivités depuis la première édition de La nuit est belle !
En effet, si en 2018, les économies d'énergie générées par l'extinction d'un soir étaient symboliques, depuis cet évènement de prise de conscience, ce sont plus d'1/3 des communes du Grand Genève qui éteignent quotidiennement ou diminuent significativement l'intensité lumineuse en cœur de nuit.

NOUVELLE CONSIGNE DE TRI

# Trier devient plus simple !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation) en partenariat avec la Communauté de Communes du Genevois s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères.
Ainsi, à compter du 1er janvier 2023, les consignes de tri évoluent et se simplifient sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois.

**Application citeo.guidedutri.fr**

Ce projet national permettra aux habitants de trier **tous leurs emballages, y compris ceux en métal, plastique, mais aussi les papiers, cartonnettes, et briques alimentaires en les déposant dans un seul et même contenant jaune.**

Pour vous, plus de doute, tous les papiers et emballages se trient !

# Tramway

## Le projet phare que constitue le Tramway du Genevois et le renfort du réseau de bus qui l'accompagnera démontre l'engagement de la Communauté de Communes du Genevois en faveur d'une mobilité plus durable.

Avec le tramway, les pistes cyclables contiguës et l'intermodalité organisée grâce au Pôle des mobilités à la gare, c'est tout un territoire qui bénéficiera d'une nouvelle offre de mobilités, moins polluante et plus confortable.
La circulation automobile sur l'Avenue de Genève sera réduite de 30% après trois ans de fonctionnement. La commune de Saint-Julien sera plus apaisée et les services et commerces qui s'y trouvent seront plus accessibles pour l'ensemble des habitants du Genevois. En cela, le tramway permet de renforcer le rôle de Saint-Julien dans sa fonction de centralité et entraîne tout le territoire du Genevois dans cette dynamique.

## Projet structurant à l'échelle du territoire transfrontalier, le Tramway du Genevois connectera efficacement, d'ici fin 2025, notre territoire en l'inscrivant davantage dans le Grand Genève.

### Le tramway, un projet transfrontalier

La construction de la ligne de tramway entre Genève et Saint-Julien-en-Genevois constitue un axe de développement du projet de l'Agglomération du Grand Genève de 2e Génération. L'extension de la ligne 15, dont le terminus se situe actuellement à Palettes s'étendra jusqu'à la gare de Saint-Julien. Ce projet répond donc aux Objectifs de mobilité transfrontalière au sein du Grand Genève.

### Un équipement au service d'un territoire

Le prolongement, d'une longueur d'1,4 km côté français, comptera 4 nouvelles stations (sous réserve), soit une station tous les 500 m, plaçant les habitants à proximité de ce nouveau mode de transport. Ainsi, 8 800 voyageurs quotidiens seront attendus dans le Tramway du Genevois (estimation après sa mise en service) qui proposera une fréquence de passage attrayante avec un tramway toutes les 6 minutes en heures de pointe, de 5 h à minuit. L'arrivée du tramway permettra de diminuer de 30 % le trafic automobile dans Saint-Julien-en-Genevois. Il réduira par la même occasion les nuisances sonores et la pollution, améliorant le cadre de vie de la population.

### Se déplacer plus librement au quotidien

L'arrivée du tramway permettra d'envisager autrement ses déplacements quotidiens, que ce soit pour se rendre au travail, faire ses achats de dernière minute ou, plus simplement, pour les activités de loisirs. Déchargé de la circulation automobile, le centre-ville de Saint-Julien sera plus accessible avec des commerces et services à deux pas du tramway.
La baisse de la circulation améliorera la perméabilité des modes doux des tissus urbains et développera ainsi l'usage du vélo sur le secteur de Saint-Julien. Enfin, la ligne 15 permettra également un accès direct à l'offre culturelle, aux équipements de loisirs et aux lieux de rencontres des deux côtés de la frontière : théâtre, bord du lac, parcs publics, terrasses…

**www.tramway-du-genevois.fr**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU Genevois

# La Maison du Salève
# Pour un moment en famille ou entre amis à la découverte du Salève et de ses producteurs locaux

**Au calme, entre champs et forêt, la Maison du Salève est un lieu idéal pour de nombreuses activités famille autour de la découverte la nature et de l'histoire régionale.**

Vous pouvez profiter librement du jardin de la Maison. Entre le chant des oiseaux et l'odeur des prairies, il offre des espaces de jeux ou tout simplement des moments de détente. Pour des cadeaux originaux, écoresponsables et locaux, notre éco-boutique vous propose Bidoyon, Maude, nonettes, chocolats, jeux pour enfants et livres pour tous âges.

Sans oublier nos expositions à découvrir : *« Le Salève, une montagne et des hommes »*, géologie, découvertes scientifiques, anecdotes… Une exposition ludique et interactive sur la grande histoire de cette modeste montagne. Et pour les plus jeunes, *« La forêt, maison des animaux »*, une plongée dans la forêt, qui vous invite dans la vie des animaux, pour comprendre comment ils habitent ces espaces naturels et enchantés. Visible jusqu'à juin 2023.

Exposition permanente
Photo©Eric Dürr

## INFOS ET RÉSERVATIONS

**LA MAISON DU SALÈVE**
775, Route de Mikerne - 74160 Présilly
Tél. +33 (0)4 50 95 92 16
info@maisondusaleve.com
www.maisondusaleve.com
Suivez-nous sur les réseaux !

Journée Les mares
Photo©Eric Dürr

Expo
La forêt, maison des animaux
Photo©MDS

Balade Nature et Légende
Photo©Elsa Thomasson

## NOS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

La Maison du Salève organise de nombreuses animations nature à destination des enfants de 3 à 12 ans, mais aussi pour les adultes ! Voici notre sélection de sorties et d'ateliers pour cet hiver :

**Brico nature de Noël**
mercredi 21 décembre | animation enfant de 6 à 11 ans

**Archéo'Salève (nouveauté 2023 !)**
mercredi 8 février | animation enfant de 6 à 11 ans

**Balade des petits artistes**
vendredi 17 février | animation enfant de 3 à 7 ans

**Nuit Safari**
vendredi 3 mars | sortie adultes/ados

**Retrouvez toutes nos animations sur maisondusaleve.com dans la rubrique agenda ou en téléchargement.**

Jouets Nature

Traces et Indices

## DE NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LES ADULTES EN 2023

Cette année la Maison du Salève et le Syndicat mixte du Salève vous proposent deux journées d'actions pour participer à la préservation du massif du Salève en compagnie d'un naturaliste et d'un entomologiste. C'est l'occasion d'en apprendre plus sur les écosystèmes tout en partageant un moment convivial.

**Journée d'action « les mares »**
dimanche 19 mars

**Journée d'action « les arbres remarquables »**
dimanche 23 avril

Gratuit | sur réservation | sortie adultes/ados.

# APE

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 6 novembre 2022 l'Association des Parents d'Elèves a organisé une boom des sorcières suivie d'un défilé d'Halloween dans tout le village. Une fête appréciée des petits comme des grands !

ASSOCIATION

# Les Amis d'Aït Souka

**École d'Aït Souka : relève assurée ?**

En février 2022, le Maroc rouvre son espace aérien et les touristes reviennent, à Aït Souka aussi. Ainsi, les parents peuvent-ils à nouveau payer l'animatrice, Khadija, ce qui soulage l'association. La fin de l'année scolaire est marquée par une fête, avec remise de « diplômes » (symboliques, c'est une maternelle !) et de petits cadeaux. La fête s'est déroulée dans le jardin d'un habitant du village.
Pendant les vacances, Khadija s'est employée comme nounou auprès d'enfants des touristes de différentes nationalités dans les hôtels de Marrakech. Sondée sur ses intentions pour la rentrée, elle a annoncé qu'elle allait reprendre des études en anglais Pouvions-nous la retenir ? L'association locale aurait trouvé une remplaçante, une jeune femme du village, qui a le bac. Khadija s'est proposé de prendre contact avec elle, pour éventuellement partager son expérience. Elle se sera investie 4 ans au service des enfants. Souhaitons que la nouvelle recrue (dont nous ne savons encore rien de précis) prenne bien le relais !

## Rentrée 2022 - 2023

| 87 | 4 | 5 | 2 | 2 |
|---|---|---|---|---|
| élèves | classes | enseignantes<br>Sabrina GAYANT (directrice),<br>Mélanie GENET,<br>Julie SAXOD,<br>Elodie THOMASSON et<br>Emeline FOUR-MERLIN | ATSEM<br>Hélène GOIRAN et<br>Héléna DIAS<br>à tour de rôle<br>dans les classes de<br>PS-MS et GS-CP | employées communales<br>Rosa Maria<br>PRECES SIMOES et<br>Anna<br>LIBISZEWSKA-DILLOO |

# Visite du CIEL

Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont visité le CIEL (Centre d'Immersion Éducatif et Ludique) de Bellegarde-sur-Valserine. À travers un détonnant mélange de son, de lumière et d'interactivité, les élèves ont embarqué, pendant environ 2 heures, pour un voyage inhabituel dans le monde peu connu de nos ordures ménagères !
Le travail se poursuivra au mois de mars 2023 par une intervention sur le tri du SIDEFAGE dans les classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2.

# Cross

Mis en place depuis plusieurs années, le Cross de l'école de Bossey s'est déroulé le lundi 10 octobre 2022. Enthousiasme et esprit sportif étaient au rendez-vous de la part de tous les élèves ! Après plusieurs séances d'entraînements, les élèves ont dû courir la plus longue distance en un temps donné en fonction de leur âge : de 3 minutes pour les élèves de Petite Section à 15 minutes pour les élèves de CM2. Les élèves de Petite et Moyenne Sections ont couru dans la cour. Alors que les élèves de la Grande Section au CM2 ont couru sur un parcours tout autour de l'école en passant par le parking de l'école.

Merci aux parents volontaires pour installer le parcours et veiller à la sécurité de tous les élèves. Les élèves ont été récompensés de tous leurs efforts par un bon goûter offert par la mairie, que nous remercions également.

# Une très belle journée à la ferme

Lundi 4 juillet, nous avons passé la journée à la ferme de Follon à Copponex. D'abord, Pascale nous a emmenés dans le hangar où le foin est stocké. Elle a fait une démonstration avec la griffe qui attrape le foin. Nous avons aussi parlé de tous les animaux présents à la ferme (le nom du mâle, de la femelle, des petits, leur cri, leur habitation…).
Ensuite, nous sommes allés dans l'étable rencontrer Lunette, la vache. Pascale a trait un pis de la vache devant nous. Nous avons même fait un aller-retour sur la plaque en compagnie de notre ami le chat ! Après, nous avons pris la direction de la porcherie rencontrer la truie et ses porcelets. Puis, c'était l'heure du goûter : du jus de pomme, du pain et de la tomme de Savoie. Nous nous sommes régalés. Pour terminer la matinée, chaque petit groupe a effectué 8 ateliers : le veau – le lait – les céréales – la farine – les lapins – la basse-cour – les moutons, l'ânesse et la jument – les chèvres.
Nous avons ensuite bien mérité un bon pique-nique ! L'après-midi, la conteuse Isabelle Seuron nous a raconté de belles histoires en se baladant à proximité de la ferme.  Nous avons créé des tatouages éphémères avec de jolies feuilles et de beaux brins d'herbe.
Une très belle journée riche en découvertes !

# Au revoir les CM2

Les élèves de la classe de CM2 ont reçu fin juin 2022 une clé USB. Cadeau remis par Monsieur le Maire pour leur départ au collège. Un moment émouvant pour toute une classe qui quitte la petite école de Bossey. Bonne route à ces élèves !

# ABC
## QUELQUES RAPPELS

## Cheminée
➔ Le ramonage est obligatoire.
➔ Conduit ramoné = sécurité
➔ Prévenir ainsi l'asphyxie par monoxyde de carbone, gaz inodore et mortel dégagé par tout appareil à combustion

## Chien
Le propriétaire doit :
➔ éviter sa divagation
➔ penser à ramasser les déjections du chien qui s'oublie sur un trottoir
➔ faire les formalités nécessaires (déclaration en mairie) s'il est classé chien « pouvant être dangereux ».
➔ RAPPEL : Il est important que les propriétaires de chiens ramassent les déjections canines, non seulement par souci d'hygiène et de respect pour les paysagistes ou les employés communaux qui tondent les zones herbeuses, mais aussi pour le bétail qui est en pâturage car ce dernier peut être victime de Néosporose. Cette maladie, transmise par les déjections, provoque des avortements et des lésions embryonnaires chez les vaches.

## Déneigement
➔ Les agents déneigent en priorité les axes principaux, afin de permettre le passage des cars scolaires.
➔ Les particuliers sont tenus de déneiger le long de leur propriété, et de faciliter l'accès du facteur à la boîte aux lettres. Pas de distribution du courrier si la boîte est inaccessible.

## Du temps à donner ?
Nombre d'Associations recherchent des bénévoles !

➔ **L' Accorderie du Genevois « échanger et coopérer »** propose un système d'échange de services sur la base du temps, ainsi 1 heure de service reçu = 1 heure de service rendu).
Tél. 07 70 06 77 52
www.accorderie.fr/genevois

## Haies
Tailler ou faire tailler les haies qui débordent de la propriété et peuvent gêner les passants, ou la visibilité pour les automobilistes.

## La collecte des ordures ménagères
Elle est effectuée par la Communauté de Communes du Genevois.
➔ Pour les immeubles collectifs : lundi matin
➔ Autres habitations : jeudi matin.
➔ Attention aux jours fériés (voir calendrier page 6) : la collecte peut être décalée au jour d'avant ou d'après.

## Le brûlage des déchets en plein air
**est interdit** à cause des particules fines dégagées.
➔ Gardez vos déchets verts au compost ou pour le paillage. Sinon, direction la déchetterie !

## « Moins de bruit et on s'entend mieux »
**Horaire des travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** par leur niveau sonore (jardinage et autres) :
➔ En semaine, les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
➔ Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
➔ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
Entre 22h et 7h du matin le bruit est du tapage nocturne. S'il est contrôlé par la gendarmerie, il donne lieu à une amende de 68 € à 180 €.

## Piscine
Les propriétaires d'une piscine doivent prendre les mesures nécessaires pour éviter la chute d'enfants dans la piscine et leur noyade.

## Prévenir l'incendie
Prendre les précautions d'usage : à la cuisine, contrôler les détecteurs de fumée, faire ramoner, entretenir la chaudière (fioul ou gaz), vérifier les tuyaux de gaz.

## Ruisseaux et embâcles
Quand certains propriétaires riverains d'un ruisseau font procéder à la taille des haies longeant ce ruisseau, ils doivent veiller à ce que les déchets de taille ne soient pas jetés dans le ruisseau, ce qui risque de créer des embâcles, provoquant ainsi des débordements.

## Sapins de Noël
Fini la fête, adieu le sapin ! Comme l'année précédente un « enclos à sapins » à proximité du Point Vert accueillera les sapins de Noël n'ayant plus de fonction décorative !

## Stationnement
➔ Respecter les zones réservées au stationnement : ne pas stationner sur le trottoir c'est le domaine des piétons.
➔ Ne pas gêner le passage du chasse-neige en hiver par un véhicule mal garé.

## Tri des déchets au Point vert
À côté du hangar municipal, des conteneurs y accueillent le verre, les emballages en plastique (PET) et alu, les papiers. Tous les autres déchets doivent être apportés à la déchetterie de Neydens, dans les bennes réservées à chaque type de déchets : gravats, ferraille, bois, déchets verts, etc. Il y a également des conteneurs pour les piles et les vêtements et chiffons.

## Vacances
En cas d'absence prolongée la gendarmerie propose l'opération « tranquillité vacances ».

## Vêtements
Un conteneur de la « Fibre Savoyarde » reçoit les vêtements dont vous n'avez plus l'usage. Propres et en sacs fermés. Triés ils peuvent être redistribués ou être recyclés selon leur état.

## Vigilance
De nombreux cambriolages sont commis au moment des fêtes de fin d'année. Prendre les mesures appropriées pour protéger biens et domicile. En cas de cambriolage ne toucher à rien et composer le 17.

## Vitesse
Respecter les différentes limitations de vitesse :
➔ 30 km/h dans les rues d'accès au chef lieu
➔ 20 km/h dans la zone de rencontre, surtout à proximité de l'école.

# Le téléphérique du Salève en pleine transformation

Construit en 1932 par l'architecte Maurice Braillard (en collaboration avec l'architecte genevois Maurice Braillard, ingénieur civil, Georges Riondel ingénieur parisien, André Rebuffel, spécialiste des téléphériques), le téléphérique est considéré comme une réalisation d'avant-garde tant sur le plan technique qu'au niveau de son architecture. L'ouvrage remplaça le chemin de fer électrique du Salève créé en 1890 et qui faisait partie de l'extension du réseau genevois des transports.
À l'époque, la ligne permettait d'atteindre le sommet en l'espace de 2 heures comparé aux 4 minutes aujourd'hui pour admirer la vue panoramique de la vallée lémanique.

L'ouvrage est actuellement en rénovation et la réouverture prévue pour 2023 offrira :

- Deux gares repensées pour mieux accueillir les passagers et un usage plus accessible
- Des espaces de loisirs plus étoffés (espace muséographique, aires de jeux, boutiques souvenirs, jardin botanique sensoriel, etc.)
- De nouveaux et plus grands espaces d'accueil (salle de séminaire, réunions)
- Un restaurant totalement panoramique

Pour en savoir plus :
https://www.telepherique-du-saleve.com

# QUIZ
# Connaissez-vous votre village ?

Zoom sur des détails du patrimoine collectés au fil d'une promenade, les reconnaissez-vous ?
Réponses en page 18.

## Histoire et curiosité

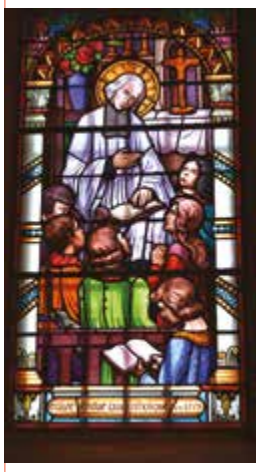

En 1780, la paroisse de Bossey est érigée par le roi de Sardaigne Victor-Amédée III, à laquelle sera annexée celle de Troinex. Lors de l'occupation du duché de Savoie par les troupes révolutionnaires françaises, Bossey et Troinex s'associent pour créer une nouvelle commune en 1793. Sous le vocable de Saint-Pierre, l'église actuelle date de 1867. De style néo-gothique, elle est l'œuvre de l'architecte John Gottret. Avant cet édifice, il existait une église du XV$^{ème}$ siècle que la réforme avait transformé en temple protestant à partir de 1603.

L'église primitive fut rendue au culte catholique en 1780. Son chœur est décoré par une fresque de Modena en 1949. Les vitraux actuels datent de 1930 et 1954.

Source : https://genevois.paroisse.net/la-paroisse/nos-communautes/bossey

## Réponses QUIZ

1

La fontaine au rond-point du golf

2

Portail du Château de Crevins

3

La croix à l'entrée du cimetière

4

La statue de Jean-Jacques Rousseau

5

Une ancienne tombe près de l'église

# Hugo Duminil-Copin, bossati et médaillé FIELDS 2022

Lauréat du prix Fields 2022 qui est, avec le prix Abel, la plus prestigieuse récompense qui prime les travaux mathématiques. Il est l'équivalent au prix Nobel qui est inexistant pour cette discipline. La première médaille Fields a été donnée en 1936.

Avec un père prof de sport, une mère danseuse puis institutrice, rien ne prédisposait Hugo Duminil-Copin, à devenir mathématicien. Au lycée, il appréciait pratiquement toutes les matières, et c'est à Louis Le Grand, à Paris, qu'il fera ses classes préparatoires avant d'intégrer l'École normale supérieure. *« Les maths m'ont choisi »*, affirme-t-il volontiers après avoir loupé un examen de maths en classe de première. Cet échec suffira à créer un déclic en lui, pour le pousser à mieux travailler les mathématiques, *« Quel que soit le niveau que l'on a, les maths demandent beaucoup de travail, et même les plus grands mathématiciens, génie ou pas, ont travaillé dur »*, nuance-t-il.

À partir de là, il apprend et se consacre plus sérieusement à la discipline avec le soutien de ses proches qui l'encouragent à s'y dévouer. Après un master, il passe l'agrégation, puis se rend à Genève pour faire un Doctorat, et n'en repartira plus. Dans la cité helvétique, il décrochera un poste à l'Université de Genève où la Recherche a une grande part (environ 80 %) à côté du volume d'enseignement qui représente environ 20 %. Il est aussi Professeur permanent à l'Institut des Hautes Études Scientifiques (IHES).

Pour Hugo Duminil-Copin, la recherche a quelque chose de beau. De façon surprenante, il voit dans un match de foot, la beauté de la forme d'une transversale de balle, qui somme toute paraît banale, mais représente à ses yeux une courbe parfaite difficile à réaliser. Et c'est la même chose en mathématiques : une fois qu'elles deviennent fascinantes, alors l'intérêt et l'envie de les maîtriser apparaissent naturels. Il est vrai que les concepts des diverses matières dérivées (probabilités, statistiques, trigonométrie, etc.) ne sont pas faciles à transmettre lorsqu'on les enseigne à l'école, admet-il et donc la matière apparaît plus comme une contrainte, voire une punition.

À la question des domaines d'applications possibles des recherches mathématiques, Hugo Duminil-Copin nous répond : *« La recherche revêt plusieurs aspects, celle à application très rapide, par exemple, améliorer des fonctionnalités du dernier smartphone, celle appelée recherche appliquée souvent financée par des États avec un objectif de résultats dans un horizon de temps d'environ 5 ans et enfin la recherche fondamentale, beaucoup plus longue et qui peut porter ses fruits dans 30, 40 ou 50 ans, par exemple le cas célèbre d'Einstein qui a développé la relativité avec une approche purement théorique et dont lui-même ne pouvait en imaginer toutes les applications qui y en seraient faites bien des années après… »* et c'est là, la philosophie de Hugo Duminil-Copin.

Les transitions de phases sont le domaine de prédilection du mathématicien. D'une manière très simple, c'est lorsqu'un système (ex. l'eau) subit une transformation provoquée (l'eau devient de la glace) par la variation d'un paramètre (la température). Ces recherches, de l'avis d'expert, personne n'a autant fait progresser et ouvert de nouvelles voies de recherche par sa contribution à la théorie des phénomènes critiques. Elles servent donc d'autres sciences, telles que la physique, la chimie, la biologie, dont les perspectives d'applications sont infinies et excitantes, favorisées par une collaboration inter-domaines. Ce qui fascine surtout notre chercheur, c'est l'inconnu, une découverte qui en entraîne une autre et ainsi de suite.

Il nous explique aussi que la médaille Fields est une récompense très rare, décernée aux moins de 40 ans, une fois tous les 4 ans, pour 4 mathématiciens sélectionnés et dont le lauréat est désigné par un jury totalement inconnu au cours d'un long processus d'évaluation.

En homme humble, Hugo Duminil-Copin insiste sur le travail d'équipe plutôt que la récompense individuelle pour un domaine où le temps n'est pas compté.

Ainsi après le tourbillon de médias et des rencontres politiques, conséquence d'une telle récompense et l'obtention de la Légion d'honneur, c'est le retour au calme et à ses centres d'intérêts coutumiers. Quand il n'est pas occupé à écrire et publier les articles dès qu'une recherche aboutit dans les revues spécialisées, il se consacre à sa famille, au sport, à la musique (la guitare), ou en regardant des films d'action. Il aime aussi parler des maths à des non-initiés et créer des vocations.

Enfin à la question pourquoi avoir choisi Bossey ? Hugo Duminil-Copin répond que c'est là où habite la famille de sa femme, de plus le village est facile d'accès et surtout il offre selon lui, une belle vue apaisante et propice à la méditation le soir, surtout devant un beau coucher de soleil.

Félicitations Monsieur Hugo Duminil-Copin pour cette récompense.

Nous vous remercions pour votre disponibilité, pour cet entretien.

*Références*

*www.ihes.fr/professeur/hugo-duminil-copin/*
*www.unige.ch/math/la-section/enseignants-et-chercheurs/hugo-duminil-copin*

**Mairie de Bossey**

Tél. 04 50 43 64 77
info@bossey74.fr
**www.bossey74.fr**

**Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie**

Lundi et Mercredi
de 9 h à 12 h

Vendredi
de14 h à 17 h 30

Le maire reçoit uniquement sur rendez-vous

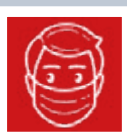

INFOS COVID 19

En cas de symptômes graves appelez

**le 15**

**Présence d'un défibrillateur à la mairie, sous le porche.**

**École de Bossey**
Tél. 04 50 95 30 46

**Communauté de Communes du Genevois**
04 50 95 92 60

**SAMU**
Tél. 15 – Sans abris : 115

**Pompiers**
Tél. 18 et Port. 112

**Violences Femmes Info**
3919

**Traitement des Nuisibles**
Borcad Sud Est.
Tél. 04 50 31 10 17

**ERDF Dépannage**
0810 333 074

**GRDF**
0800 47 33 33

**Service de l'eau (Communauté de Communes du Genevois)**
**Eau potable**
Véolia Eau
Tél. 09 69 32 34 58

**Assainissement**
Tél. 04 50 959 960
(fermé jeudi après-midi)
eau-assainissement@cc-genevois.fr

**Hôpital de Saint-Julien-en-Genevois**
04 50 49 65 65

**Assistante sociale pôle St-Julien en-Genevois**
Tél. 04 50 49 49 50

**A.D.M.R.**
Collonges sous Salève
Aide à Domicile en Milieu Rural / Aide et accompagnement des seniors et familles
Tél. 04 50 43 21 29

**Aide aux personnes qui entendent mal ou ont des difficultés à parler**
Tél. 114

**Pôle Gérontologique du Genevois**
2 bis rue Léon Bourgeois
74100 Ville-la-Grand
Tél. 04 50 84 40 06

**Equipe Territoriale Handicap du Genevois**
7 place Porte Bonheur
74100 Ville-la-Grand
Tél. 04 50 84 31 60

**Service de la Téléalarme**
39 av. de la Plaine
74000 Annecy
Tél. 04 50 33 20 60

**Centre anti-poison**
Lyon Tél. 04 78 54 14 14
Grenoble Tél. 04 76 42 42 42

**Maison transfrontière de la Justice et du droit**
Service gratuit confidentiel et anonyme : information sur vos droits, aide aux victimes, conciliation
Tél. 04 50 74 86 86
Du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00.
Le vendredi 8 h 30 à 12 h 00.

**AVIJ des Savoie**
Service d'aides aux victimes (viol, violences, menaces…)
Information sur vos droits, aide aux victimes, conciliation
Tél. 04 79 32 43 14

**Proxigem**
**Le bus à la demande**
Fonctionne du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
**Pré-réservations**
Une demie journée avant le déplacement prévu du lundi au vendredi de 8 h à 19 h
et le samedi de 8 h à 12 h
et de 13 h à 17 h
Tarif 3 € un aller
**0 800 04 74 00**
resa@proxigem.fr